

Guide de l'Apprenti(e)

Missions, Droits et Bonnes Pratiques pour Réussir son Parcours en Alternance

1. Bienvenue dans le monde de l'alternance

Félicitations ! Vous avez choisi une voie d'excellence qui combine formation théorique et expérience professionnelle. Le contrat d'apprentissage est un **contrat de travail à durée déterminée de type particulier** (Article L6221-1 du Code du travail) qui vous confère un double statut : celui de **salarié(e)** au sein de votre entreprise et celui d'**étudiant(e)** dans votre Centre de Formation d'Apprentis (CFA).

Votre réussite repose sur une collaboration tripartite entre vous, votre entreprise (représentée par votre maître d'apprentissage) et votre CFA. Ce guide est conçu pour vous éclairer sur vos missions, vos droits et les clés du succès de votre parcours.

2. Vos Missions et Obligations

Vos missions en entreprise

Effectuer les travaux confiés : Réaliser les tâches et projets demandés par votre maître d'apprentissage.

Monter progressivement en compétences : Acquérir les savoir-faire et savoir-être du métier.

Respecter le cadre de l'entreprise : Se conformer au règlement intérieur, aux horaires et aux consignes de sécurité.

Prendre soin du matériel : Utiliser avec soin les équipements mis à votre disposition.

Vos obligations d'apprenti(e)

Suivre la formation avec assiduité : Assister à tous les cours dispensés par le CFA.

Être présent(e) et ponctuel(le) : Respecter les horaires en entreprise et au CFA.

Justifier toute absence : Transmettre les justificatifs à votre employeur et au CFA.

Vous présenter aux examens : La présentation aux épreuves est une obligation contractuelle.

Le saviez-vous ? Les absences injustifiées, que ce soit en entreprise ou au CFA, peuvent entraîner une retenue sur salaire et, en cas de manquements répétés, des sanctions disciplinaires pouvant aller jusqu'à la rupture du contrat.



3. Vos Droits en tant que Salarié(e)

Rémunération & Temps de travail

Vous percevez un salaire en % du SMIC (ou SMC) selon votre âge et progression. La durée légale est de **35h/semaine** incluant le temps de formation.

Congés

Vous bénéficiez de **5 semaines de congés payés** par an, plus un congé de révision de **5 jours ouvrables** pour préparer vos examens.

Protection & Avantages

Vous êtes affilié(e) à la Sécurité sociale. Votre formation est **gratuite** et vous pouvez être éligible à diverses aides (logement, transport...).

4. Les Acteurs Clés de Votre Parcours

Le Maître d'Apprentissage

Votre référent en entreprise, il est chargé de vous accueillir, vous former, organiser votre travail et évaluer votre progression en lien avec le CFA.

Le Centre de Formation (CFA)

Il assure votre formation théorique, garantit la cohérence pédagogique, vous accompagne et vous aide à trouver un nouvel employeur en cas de rupture de contrat.

5. Bonnes Pratiques pour une Alternance Réussie

Soyez curieux et proactif : Posez des questions, intéressez-vous et proposez votre aide.

Communiquez ouvertement : Établissez une relation de confiance avec votre tuteur.

Organisez-vous rigoureusement : Gérez votre temps entre l'entreprise, les cours et les devoirs.

Demandez du feedback : Sollicitez des retours réguliers pour progresser et comprendre les attentes.

Construisez votre réseau : Profitez de l'expérience pour nouer des contacts professionnels.

6. En Cas de Difficultés : Quelles Solutions ?

Des difficultés peuvent survenir. Ne restez pas isolé(e), des solutions existent. La démarche à suivre :

- 1. Dialoguer avec votre maître d'apprentissage :** C'est votre premier interlocuteur.
- 2. Contacter votre référent pédagogique au CFA :** Il peut jouer un rôle de médiateur.
- 3. Solliciter les Ressources Humaines ou la direction :** Si le problème persiste.
- 4. Saisir le médiateur de l'apprentissage :** En dernier recours avant la rupture.

Important : En cas de harcèlement ou de discrimination, n'attendez pas. Informez immédiatement votre CFA, les représentants du personnel ou le service RH. Votre sécurité et votre bien-être sont prioritaires.